

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



N°2002-09  
SEPTEMBRE 2002



<b>PREFECTURE DU MORBIHAN.....</b>	<b>5</b>
<b>DELEGATIONS DE SIGNATURE .....</b>	<b>5</b>
<i>Délégation de signature donnée à Monsieur Jean-Paul KIHIL, sous-préfet de l'arrondissement de LORIENT.....</i>	<i>5</i>
<i>Délégation de signature donnée à M. Max COLLET, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt pour le budget 03 et C.S.T. 902.00 .....</i>	<i>6</i>
<i>Délégation de signature donnée à Monsieur Jean DURAND, directeur départemental de l'équipement d'Ille-et-Vilaine.....</i>	<i>6</i>
<i>Délégation de signature donnée en cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand LOOSES, directeur départemental de l'équipement .....</i>	<i>7</i>
<i>Délégation de pouvoirs au directeur de l'agence régionale Bretagne de l'office national des forêts .....</i>	<i>8</i>
<i>Délégation de signature en matière d'ingénierie publique dans le département du Morbihan pour la direction départementale de l'équipement .....</i>	<i>8</i>
<b>CABINET .....</b>	<b>9</b>
<i>Médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles - promotion de l'année 2002 .....</i>	<i>9</i>
<i>Médaille d'honneur agricole promotion du 14 juillet 2002 .....</i>	<i>9</i>
<b>SERVICE INTERMINISTERIEL DES AFFAIRES CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE .....</b>	<b>9</b>
<i>Nomination de Mme Christine MILPIED adjoint de protection de la Préfecture et des Sous-Préfectures du Morbihan.....</i>	<i>9</i>
<b>SERVICE DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE .....</b>	<b>10</b>
<i>Prix de vente d'un ouvrage édité par la préfecture du Morbihan.....</i>	<i>10</i>
<b>DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES .....</b>	<b>10</b>
<i>Désignation des membres de la Commission départementale de recours gracieux compétente en matière d'ouverture, de renouvellement et de maintien des droits au revenu de remplacement des travailleurs privés d'emploi. ....</i>	<i>10</i>
<i>Modification de l'arrêté du 18 juillet 2001 portant nomination des membres du comité départemental de l'emploi ....</i>	<i>11</i>
<i>Institution d'une zone de tranquillité pour l'avifaune dans la réserve de chasse et de faune sauvage du Golfe du Morbihan.....</i>	<i>11</i>
<i>Autorisation de pénétrer – Commune de VANNES et SAINT-AVE – échangeur de Liziec .....</i>	<i>12</i>
<i>Cessibilité de terrains sis sur la commune de CARNAC.....</i>	<i>13</i>
<i>Cessibilité de terrains au profit de la Commune de PENESTIN .....</i>	<i>14</i>
<i>Cessibilité de terrains au profit de la commune de QUIBERON .....</i>	<i>15</i>
<i>Périmètre du schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes du LOC'H.....</i>	<i>17</i>
<i>Périmètre du schéma de cohérence territoriale de la communauté d'agglomération du pays de Vannes.....</i>	<i>17</i>
<i>Modification l'arrêté préfectoral portant composition de la commission départementale des sites, perspectives et paysages. ....</i>	<i>17</i>
<b>DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES .....</b>	<b>18</b>
<i>Arrêtés du 22 août 2002 portant création de régies d'Etat auprès des polices municipales .....</i>	<i>18</i>
<i>Arrêté modificatif d'approbation du groupement d'intérêt public de développement local du Pays de Redon et de Vilaine .....</i>	<i>18</i>
<b>SOUS-PREFECTURE DE PONTIVY .....</b>	<b>19</b>
<i>Avertissement donné à Mme Léa HAVARD exploitante du débit de boissons "La Belle Alouette" - Commune de JOSSELIN - .....</i>	<i>19</i>
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE .....</b>	<b>19</b>
<i>Composition du conseil départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre .....</i>	<i>19</i>
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>20</b>
<i>Décision de délégation de signature de M. JOUAN aux directeurs adjoints et inspecteurs .....</i>	<i>20</i>
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES .....</b>	<b>24</b>

<i>Composition de la commission de sélection instituée pour le recrutement d'un agent administratif à la direction départementale des services vétérinaires du Morbihan</i> .....	24
<b>DIRECTION DES SERVICES FISCAUX</b> .....	24
<i>Cessibilité au profit de l'Etat d'immeubles situés sur le territoire de QUEVEN</i> .....	24
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES</b> .....	25
<i>Création d'un service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées à CARENTOIR mais limitation des soins remboursables aux assurés sociaux</i> .....	25
<i>Extension du service de soins à domicile de la ROCHE BERNARD mais limitation des soins remboursables aux assurés sociaux</i> .....	26
<i>Création d'un service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées à QUIBERON mais limitation des soins remboursables aux assurés sociaux</i> .....	27
<i>Forfait soins pour 2002 du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de QUIBERON</i> .....	27
<i>Forfait soins pour 2002 du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de l'hôpital local de CARENTOIR</i> .....	28
<i>Forfait soins pour 2002 du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de l'hôpital local de LA ROCHE BERNARD</i> .....	29
<i>Forfait soins pour 2002 des services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées du Morbihan</i> .....	30
<i>Liste des médecins agréés du département du Morbihan</i> .....	31
<i>Composition du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente et des transports sanitaires (CODAMU)</i> .....	34
<i>Tarifification 2002 du FDT de LOCQUeltas</i> .....	36
<i>Extension du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées à LANESTER mais limitation des soins remboursables aux assurés sociaux</i> .....	37
<b>DIRECTION DEPARTEMENTAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES - INSPECTION ACADEMIQUE</b> .....	37
<i>Modification de la composition de la commission départementale de l'éducation spéciale du Morbihan</i> .....	37
<b>SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE SOCIALE AGRICOLES</b> .....	38
<i>Modification de la composition du comité départemental des prestations sociales agricoles</i> .....	38
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET</b> .....	38
<i>Montant de l'indemnité compensatoire accordée aux éleveurs de bovins et d'ovins des zones défavorisées</i> .....	38
<i>Complément aux dispositions relatives à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2002 - 2003 dans le département du MORBIHAN</i> .....	39
<i>Transport, colportage et vente du gibier</i> .....	39
<i>Réserve de chasse des terrains du Mat Fenoux - Commune de PLOUHINEC</i> .....	40
<i>Réglementation de la pêche en eau douce dans le département du Morbihan pour 2002 - modificatif</i> .....	40
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT</b> .....	41
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de CARNAC</i> ..	41
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de COLPO</i> ....	42
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de SAINT PHILIBERT</i> .....	43
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de MONTERREIN</i> .....	44
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de LORIENT</i> .....	44
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de PLUVIGNER</i> .....	45
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de BAUD</i> .....	46
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de GUISCRIF</i> .....	47
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de MENEAC</i> ..	48
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune d'ALLAIRE</i> ...	49
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de COURNON</i> .....	50
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de PLESCOP</i> ..	51
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de NIVILLAC</i> ..	51
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de SARZEAU</i> ..	52

<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de SAINT PERREUX</i> .....	53
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune d' ELVEN (carrières RAULET)</i> .....	54
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de PLOERMEL</i> .....	54
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de GUER</i> .....	55
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de MESLAN</i> ..	56
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de PLOEREN</i>	57
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de THEIX</i> .....	58
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de SAINT-AVE</i> .....	59
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de LE PALAIS</i> .....	59
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de BADEN</i> ....	60
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique- Commune de SURZUR</i> ....	61
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune d' ARZAL</i> .....	62
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de LA TRINITE SUR MER</i> .....	62
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune de PLOEMEL</i> .....	63
<i>Approbation pour l'exécution d'un projet de travaux de distribution d'énergie électrique - Commune d' ELVEN (Kériveren)</i> .....	64

## **PREFECTURE DU MORBIHAN - CONSEIL GENERAL DU MORBIHAN** ..... 65

<i>Prix de journée du service d'Action Educative en Milieu Ouvert de LORIENT</i> .....	65
<i>Prix de journée du SAAMO - LE GUERMEUR à PLOEMEUR</i> .....	66
<i>Prix de journée du centre des VENETES à MERIADEC</i> .....	67

## **ARRÊTÉS INTERPREFECTORAUX**..... 68

<b>PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE - PREFECTURE DU MORBIHAN – PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE</b> .....	68
<i>Approbation du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations du bassin aval de la Vilaine et de ses affluents</i> .....	68

## **SERVICE REGIONAL DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE SOCIALE AGRICOLES** ..... 69

<i>Extension de l'avenant n° 51 à la convention collective de travail concernant les exploitations agricoles du Morbihan</i> .....	69
--	----

## **DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT** ..... 69

<i>Approbation du projet et autorisation d'exécution des travaux de renforcement sur la ligne 63 kV MUR DE BRETAGNE – RABINE, Remplacement de 9 supports</i> .....	69
--	----

## **AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION**..... 69

<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU MORBIHAN</b> .....	69
<i>Composition du conseil d'administration de L'Hopital de JOSSELIN</i> .....	69

## ARRETES INTERPREFECTORAUX

### PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE - PREFECTURE DU MORBIHAN – PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE

#### APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATIONS DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE ET DE SES AFFLUENTS

Le Préfet d'Ille et Vilaine  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Le Préfet de la région  
Pays de la Loire  
Préfet de la Loire Atlantique  
Officier de la Légion d'Honneur

Le Préfet du Morbihan  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'urbanisme ;

VU la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 modifiée relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs et notamment les articles L562-1 à L562-7 du code de l'environnement ;

VU la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 modifiée sur l'eau et notamment l'article L562-8 du code de l'environnement ;

VU le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes de l'Etat dans les départements ;

VU le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques naturels majeurs ;

VU le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles ;

VU l'arrêté inter préfectoral du 4 juillet 1997 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques prévisibles d'inondations du bassin aval de la Vilaine et ses affluents;

VU l'arrêté du 5 septembre 2000 portant modification de l'article A 125-1 et création de l'article A 125-3 du code des assurances;

VU l'arrêté inter préfectoral du 25 janvier 2002 prescrivant une enquête publique relative au projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations du bassin aval de la Vilaine et de ses affluents;

VU le rapport établi par la commission d'enquête et ses conclusions favorables au projet en date du 28 avril 2002 ;

VU les avis des conseils municipaux des communes citées ci après :  
- Ille et Vilaine : Redon, Bains sur Oust, Sainte Marie et Langon ;  
- Loire Atlantique : Fégréac, Massérac, Guenrouët et Séverac  
- Morbihan : Allaire, Rieux, Saint Perreux, Peillac, Saint Congard, Saint Martin sur Oust, Les Fougerêts et Glénac ;

VU les avis réputés favorables des communes citées ci après :  
- Ille et Vilaine : La Chapelle de Brain, Renac, Sainte Anne sur Vilaine;  
- Loire Atlantique : Guemené Penfao, Avessac, Pierric, Plessé, Saint Nicolas de Redon ;

- Morbihan : Saint Gravé, Saint Jean la Poterie, Saint Vincent sur Oust, Théhillac ;

VU l'avis de la chambre d'agriculture du Morbihan en date du 26 mars 2002 ;

VU les avis de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique réputés favorables ;

VU l'avis du centre régional de la propriété forestière de Bretagne en date du 2 avril 2002 ;

VU l'avis du centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire réputé favorable ;

VU les pièces du dossier ;

SUR proposition des secrétaires généraux des préfectures des départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan ;

#### ARRETEMENT

Article 1er : Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) d'inondations du bassin aval de la Vilaine et de ses affluents annexé au présent arrêté est approuvé.

Article 2 : Ce plan comprend :

- un rapport de présentation,
- un règlement,
- une cartographie réglementaire,

Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations sera tenu à la disposition du public dans les préfectures d'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique et du Morbihan ainsi que dans les mairies de Redon, Bains-sur-Oust, Sainte-Marie, Renac, La Chapelle-de-Brain, Langon, Sainte-Anne-sur-Vilaine, Saint-Nicolas-de-Redon, Avessac, Fégréac, Plessé, Guemené-Penfao, Massérac, Pierric, Guenrouët, Séverac, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust, Peillac, Saint-Gravé, Saint-Congard, Saint-Martin-sur-Oust, Les Fougerêts, Allaire, Rieux, Théhillac et Glénac.

Article 3 : Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations du bassin aval de la Vilaine et de ses affluents vaut servitude d'utilité publique.

Article 4 : Un extrait du présent arrêté sera publié en caractères apparents dans les journaux Ouest-France (éditions d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan), Les Infos du Pays de Redon et Presse Océan. Le présent arrêté devra être affiché dans les locaux des mairies concernées pendant un mois minimum.

Article 5 : Une ampliation du présent arrêté est adressé aux maires des communes suivantes :

- Ille-et-Vilaine : Redon, Bains-sur-Oust, Sainte-Marie, Renac, La Chapelle-de-Brain, Langon et Sainte-Anne-sur-Vilaine,
- Loire-Atlantique : Saint-Nicolas-de-Redon, Avessac, Fégréac, Plessé, Guemené-Penfao, Massérac, Pierric, Guenrouët et Séverac,
- Morbihan : Allaire, Rieux, Théhillac, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust, Peillac, Saint-Gravé, Saint-Congard, Saint-Martin-sur-Oust, Les Fougerêts et Glénac,

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique, le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, le sous-préfet de Redon, le sous-préfet de Châteaubriant, le sous-préfet de Saint-Nazaire, les maires des communes situées dans le périmètre du plan de prévention des risques le directeur régional et départemental de l'équipement d'Ille-et-Vilaine, le directeur régional et départemental de l'équipement de Loire-Atlantique, le directeur départemental de l'équipement du Morbihan et,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures d'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique et du Morbihan.

Rennes, le 3 juillet 2002

Le préfet délégué pour la  
Sécurité et la défense,  
Préfet de l'Ille et Vilaine

Rémi THUAU

Nantes, le 3 juillet 2002

Le préfet de la région  
Pays de la Loire

Michel BLANGY

Vannes, le 3 juillet 2002

Le préfet du Morbihan

Gilles BOUILHAGUET

### **SERVICE REGIONAL DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE SOCIALE AGRICOLES**

#### **EXTENSION DE L'AVENANT N° 51 A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL CONCERNANT LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU MORBIHAN**

Monsieur le Préfet du Département du MORBIHAN envisage de prendre, en application de l'article L. 133-10 du Code du Travail, un arrêté tendant à rendre obligatoire pour tous les employeurs et salariés intéressés, l'avenant n° 51 du 4 juillet 2002 à la convention collective de travail du 21 mai 1980 concernant les exploitations agricoles du MORBIHAN.

Cet avenant qui a pour but de modifier les salaires antérieurement fixés a été signé par :

- La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,

et

- L'Union Départementale agro-alimentaire C.F.D.T. du MORBIHAN,

Il a été déposé au Service Départemental de l'Inspection du Travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles du MORBIHAN, le 4 juillet 2002.

Conformément aux dispositions de l'article R. 133-3 du Code du Travail, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées peuvent faire connaître, dans un délai de quinze jours, leurs observations et avis sur l'extension envisagée.

Leurs communications doivent être adressées au Service Régional de l'Inspection du Travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles - 15, avenue de Cucillé - 35047 RENNES CEDEX 9.

### **DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **APPROBATION DU PROJET ET AUTORISATION D'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT SUR LA LIGNE 63 KV MUR DE BRETAGNE – RABINE, REPLACEMENT DE 9 SUPPORTS**

Le Préfet du Morbihan  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

Le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) est autorisé à exécuter les ouvrages prévus au projet, sous réserve de se conformer aux dispositions réglementaires déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique.

La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

Rennes, le 5 septembre 2002

Pour les Préfets et par délégation,  
P./Le Directeur Régional de l'Industrie,  
de la Recherche et de l'Environnement,  
Le Chef de Division,  
J. DAVARD

### **AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION**

#### **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DU MORBIHAN**

#### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL DE JOSSELIN**

La directrice de l'agence régionale  
de l'administration de Bretagne

VU l'article L.714.2 du Code de la Santé Publique ;

VU le décret n° 96.945 du 30 octobre 1996 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils d'administration des établissements publics de santé ;

VU l'arrêté modifié du 29 juin 2001 fixant la composition du conseil d'administration de l'hôpital local de JOSSELIN ;

VU la démission de Mme Antoinette de ROHAN, représentante des usagers et son remplacement par Mme Anita ROUILLARD ;

VU l'avis favorable de M. le préfet du Morbihan,

SUR proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE :

Article 1 : L'arrêté du 29 juin 2001 est abrogé.

Article 2 : La composition du conseil d'administration de l'Hôpital local de JOSSELIN est fixée ainsi qu'il suit :